

REPUBLIQUE FRANCAISE

FINISTERE

MAIRIE DE GOURLIZON

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 9 février 2023

Nombre de membres **l'an deux mille vingt et deux, le premier décembre**
En exercice 13 à 20h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
Présents 11 régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
Votants 11 par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
présidence de Madame Emmanuelle RASSENEUR, Maire.

Date de la convocation

3 février 2023

Etaient présents : Emmanuelle RASSENEUR – Olivier PORS – Loïc FLOCHLAY – Didier GOURRET – Adeline CARETTE – Jacques BISCH – Aurélien LE BERRE – Joël MONOT – Carole PIGEYRE – Didier GOURRET – Nathalie LAPART

Etaient absents : Geoffrey COLIN - Moktar BENHADJ

Didier GOURRET a été élu secrétaire de séance.

2023-02-07 : TARIFS COMMUNAUX

Exposé :

Chaque année, il appartient au conseil municipal de fixer les tarifs communaux.

Actuellement, les photocopies et locations de salles sont gratuites pour les associations.

Le tarif pratiqué pour la location de la salle sous les tribunes comprend les vestiaires sur demande des associations.

Les réservations de salles sont soumises à la délivrance d'une attestation Responsabilité Civile en cours de validité.

Proposition :

Il est proposé au conseil de délibérer sur les tarifs suivants :

	TARIFS 2022	TARIFS 2023 PROPOSES AU VOTE
Photocopies		
➤ Photocopies A3 noir et blanc	0.30€	0.30€
➤ Photocopies A3 couleur	0.60€	0.60€
➤ Photocopies A4 noir et blanc	0.20€	0.20€

Envoyé en préfecture le 16/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Affiché le

ID : 029-212900658-20230209-DEL_2023_02_07-DE

➤ Photocopies A4 couleur	0.50€	0.50€
Location salles communales		
➤ Location petite salle	75.00€	/
➤ Caution ménage petite salle	100.00€	/
➤ Caution dommages petite salle	300.00€	/
➤ Location salle des tribunes gourlizonais	150.00€	150.00€
➤ Location salle des tribunes hors commune	200.00€	200.00€
➤ Caution ménage salle des tribunes	250.00€	500.00€
➤ Caution dommage salle des tribunes	500.00€	1000.00€
➤ Location vestiaires	/	/
Garderie périscolaire		
➤ Tarif mensuel	38.00 €	40.00 €
➤ Tarif matin	2.50 €	2.50 €
➤ Tarif soir	2.50 €	2.80 €
Cantine scolaire		
➤ Repas régulier	3.40 €	3.65 €
➤ Repas 3 ^{ème} enfant	1.65 €	1.65 €
➤ Repas porté (droit d'assiette)	1.26 €	1.26 €
➤ Repas adulte	6.32 €	6.82 €
Cimetière		
➤ Concession 15 ans	150.00 €	150.00 €
➤ Concession 30 ans	250.00 €	250.00 €
➤ Colombarium 15 ans	700.00 €	700.00 €
➤ Colombarium 30 ans	/	1 000 €
➤ Cavurnes 15 ans	/	700.00 €
➤ Cavurnes 30 ans	/	1 000 €

Décision :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide les tarifs proposés ;
- Retire la salle polyvalente située dans l'enceinte de l'école, de la liste des biens pouvant être loués aux particuliers ;
- Maintien la gratuité des photocopies et des salles pour les associations de la commune ;
- Décide de la mise en application des tarifs scolaires et périscolaires votées, à partir du 1^{er} avril 2023.

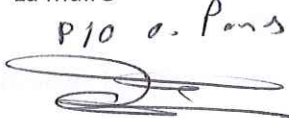
Le secrétaire de séance



Didier GOURRET



La maire



Emmanuelle RASSENEUR